

LIGUE SPORT ADAPTÉ DES PAYS-DE-LA-LOIRE

FORMATIONS SPORT ADAPTÉ

SAISON 2021 - 2022



Fédération
Française
du Sport
Adapté

PAYS DE
LA LOIRE

ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTE - Module 1

DATES :
21 AU 23 OCTOBRE 2021

LIEU : NANTES -
MAISON DES SPORTS

DURÉE : 3 JOURS
21 HEURES

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'AQSA est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires de disciplines sportives ou des fédérations affinitaires. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans des associations affiliées aux fédérations sportives agréées par l'État ou dans des structures de loisirs à caractère sportif.

POUR QUI ?

- BEES, BPJEPS, DEJEPS, Licence STAPS, CQP

Et est ouverte mais non qualifiante pour des bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes dans leur club. *L'AQSA est une qualification fédérale. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires*

COÛT ?

Coût pédagogique (plein tarif) : 450 €

Coût pédagogique (tarif individuel) : 240 €

OBJECTIFS ?

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur les publics relevant de la délégation de la F.F.S.A
- Connaître la F.F.S.A et ses finalités, comprendre son organisation
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers

CONTENUS ?

Notions de handicap, déficiences, maladie ; Les déficiences intellectuelles : origines, évolutions, conséquences pour la vie des sujets dans les domaines éducatifs, sociaux, économiques, culturels ; Les troubles psychiques : les pathologies, le soin ; Identifier des besoins ;

La FFSA : organisation, objectifs, secteurs de pratique, réglementation sportive, conventions avec les autres fédérations ; Le secteur spécialisé : caractéristiques, objectifs, organisation, missions ;

Représentations du handicap et intervention éducative ; Les démarches pédagogiques, identification, réflexions sur leur choix pour permettre au sujet d'être acteur de ses apprentissages

ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTE - Module 2

Disciplines Sportives : Sports Collectifs

DATES :
26 AU 28 JANVIER 2022

LIEU :
SAINT-NAZAIRE

DURÉE : 3 JOURS
21 HEURES

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'AQSA est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires de disciplines sportives ou des fédérations affinitaires. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans des associations affiliées aux fédérations sportives agréées par l'État ou dans des structures de loisirs à caractère sportif.

POUR QUI ?

- BEES, BPJEPS, DEJEPS, Licence STAPS, CQP

Et est ouverte mais non qualifiante pour des bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes dans leur club. *L'AQSA est une qualification fédérale. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires*

COÛT ?

Coût pédagogique (plein tarif) : 450 €

Coût pédagogique (tarif individuel) : 240 €

OBJECTIFS ?

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques de comprendre et de progresser
- Analyser la logique de l'activité pour mettre en oeuvre des situations permettant au sujet d'apprendre
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation
- Analyser sa pratique
- Travailler à partir des objectifs institutionnels et/ou associatifs du projet individuel du pratiquant, prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins

CONTENUS ?

Le projet en relation avec les objectifs de l'institution et/ou l'association ; Didactique appliquée de la discipline sportive ; Référentiel des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques ; Enseignement de l'activité auprès de ces personnes ; L'aménagement du milieu ; Organisation des compétitions dans la discipline (FFSA et fédération délégataire de la discipline) ; Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes mentales : préparation, animation, observation, évaluation

ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTE - Module 2

Discipline Sportive : Twirling

DATES :
07 AU 09 AVRIL 2022

LIEU : NANTES -
MAISON DES SPORTS

DURÉE : 3 JOURS
21 HEURES

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'AQSA est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires de disciplines sportives ou des fédérations affinitaires. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans des associations affiliées aux fédérations sportives agréées par l'État ou dans des structures de loisirs à caractère sportif.

POUR QUI ?

- BEES, BPJEPS, DEJEPS, Licence STAPS, CQP

Et est ouverte mais non qualifiante pour des bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes dans leur club. *L'AQSA est une qualification fédérale. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires*

COÛT ?

Coût pédagogique (plein tarif) : 450 €

Coût pédagogique (tarif individuel) : 240 €

OBJECTIFS ?

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques de comprendre et de progresser
- Analyser la logique de l'activité pour mettre en oeuvre des situations permettant au sujet d'apprendre
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation
- Analyser sa pratique
- Travailler à partir des objectifs institutionnels et/ou associatifs du projet individuel du pratiquant, prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins

CONTENUS ?

Le projet en relation avec les objectifs de l'institution et/ou l'association ; Didactique appliquée de la discipline sportive ; Référentiel des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques ; Enseignement de l'activité auprès de ces personnes ; L'aménagement du milieu ; Organisation des compétitions dans la discipline (FFSA et fédération délégataire de la discipline) ; Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes mentales : préparation, animation, observation, évaluation

Certificat Complémentaire : Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap (CC AIPSH)

DATES : DU 08/12/2021 AU
06/07/2022

LIEU : CREPS PDL
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

DURÉE : 102H EN CENTRE
ET 70H D'ALTERNANCE

DESCRIPTION DE LA FORMATION

- Pouvoir intervenir dans le domaine de l'initiation et la découverte d'activités sportives, dans le domaine de l'enseignement et du perfectionnement sportif ainsi que dans le domaine de l'entraînement et de la performance sportive (selon le diplôme du candidat)
- Accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap dans votre structure employeuse et/ou d'alternance, en inclusion individuelle ou dans un groupe de pratiquants.

POUR QUI ?

- Aux titulaires d'un BPJEPS spécialité « Educateur sportif », ou d'un DEJEPS spécialité « Perfectionnement sportif » ou d'un DESJEPS spécialité « Performance sportive ».
- Aux stagiaires en cours de formation BPJEPS spécialité « Educateur sportif » ou DEJEPS spécialité « Perfectionnement sportif » au sein du CREPS

COÛT ?

Frais de dossier : 30 € non remboursables

Frais techniques : 50 € remboursables sur justificatif

Coût formation : 13 € / heure soit pour un parcours complet 795.60 €

CALENDRIER ?

Période d'inscription : Du 03/05/2021 au 25/08/2021 ; Sélections : 29 - 30/09/2021;

Positionnement : 07 - 08/10/2021 ; Session de Formation : 08/12/2021 - 06/07/2022

OBJECTIFS ?

- Conduire un projet d'actions sportives à partir d'une analyse des caractéristiques singulières des différents publics en situation de handicap et d'une prise en compte de leurs environnements
- Mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel
- Mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap mental ou psychique

CONTENUS ?

- UC 1 : les différentes pathologies, les spécificités du public, les établissements spécialisés, la posture de l'éducateur sportif, les modalités de financement mobilisable dans le cadre d'un projet d'inclusion
- UC 2 : les connaissances pédagogiques utiles à la mise en place d'un cycle d'activités pour un public atteint de limitations physiques
- UC 3 : les connaissances pédagogiques utiles à la mise en place d'un cycle d'activités pour un public porteur de déficiences psychiques

Rendez-vous sur le site du CREPS : <https://www.creps-pdl.sports.gouv.fr/formation.fiche-CC-AIPSH>

DIPLÔME FEDERAL D'INITIATEUR EN ACTIVITES MOTRICES

**DATES : DU 19 AU 23
SEPTEMBRE 2022**

**LIEU :
NANTES**

**DURÉE :
35 HEURES**

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le diplôme fédéral d'initiateur en activités motrices délivré par la FFSA, n'est pas une qualification professionnelle. Il permet à des professionnels exerçant auprès de personnes polyhandicapées ou ayant une déficience sévère à profonde de développer des compétences complémentaires à leur métier pour concevoir, conduire et évaluer des projets utilisant différents supports d'activités orientés vers le jeu et l'expression, avec comme finalité la participation à des manifestations du secteur non-compétitif de la FFSA. Dans le contexte d'un établissement spécialisé, ces interventions devraient s'effectuer sous la responsabilité d'un professionnel qualifié dans le domaine de l'encadrement des activités physiques et sportives adaptées.

POUR QUI ?

Professionnels du travail social, de la santé ou de l'animation, exerçant en établissement médicosocial ou de santé mentale ou en service pour polyhandicapés en IME, développant (ou souhaitant développer) des projets en activités motrices ou bénévoles des associations sport adapté impliqués dans l'accompagnement en activités motrices

COÛT ?

Coût pédagogique : 1 000 €

OBJECTIFS ?

- Obtenir une certification fédérale
- Interroger et développer ses connaissances sur les caractéristiques des personnes polyhandicapées ou ayant
 - une déficience intellectuelle sévère à profonde
- Identifier les besoins des personnes au regard de leurs caractéristiques
- Définir sa responsabilité éducative et/ou thérapeutique dans la mise en oeuvre de ces activités
- Acquérir des méthodologies de travail réinvestissables
- Choisir des démarches pédagogiques sollicitant le désir et l'engagement du sujet
- Concevoir et conduire des projets en Activités Motrices
- S'approprier des connaissances sur le secteur de pratique des activités motrices à la FFSA

CONTENUS ?

Les activités motrices à la FFSA ; Eduquer, soigner: définitions et conceptions théoriques ; Caractéristiques des personnes un polyhandicap ou ayant une déficience intellectuelle sévère ou profonde ; Comment identifier les besoins ? ; Les démarches pédagogiques: définition, choix en fonction des caractéristiques et des besoins des sujets ; Observer et évaluer : conception d'outils ; Classification des activités à partir des processus mis en jeu chez le pratiquant ; Place du jeu dans les activités motrices ; Animation d'activités auprès de personnes relevant du champ des activités motrices

POUR PLUS D'INFORMATIONS

VEUILLEZ CONTACTER :

MAÉLYS DURMUS

CTF.SPORTADAPTE.PDL@GMAIL.COM

06.13.90.34.56



EN PARTENARIAT AVEC :

Trans'Formation
Organisme national de formation de la FFSA

